

Algérie

Comme la lune et le soleil

Saïda Rahal-Sidhom

*"La femme et l'homme sont comme la
lune et le soleil, ils peuvent se voir
parfois le jour mais ne se rencontrent
jamais."*

Dicton populaire algérien

Evoquer la guerre d'Indépendance algérienne cinquante ans après son déclenchement (novembre 1954-juillet 1962), parler du rôle qui fut celui des femmes, de la forme et des conséquences de leur participation, reste d'actualité. Il est incontestable que cette période est propice au questionnement: elle permet autant de mettre en perspective le statut d'infériorité juridique dans lequel seront maintenues les Algériennes que d'en tirer des leçons pour les luttes à venir. Quoi qu'il en soit, il est difficile aujourd'hui en tant qu'Algériennes, tout au moins pour les plus âgées, de ne pas se souvenir.

La situation que vit actuellement l'Algérie a le goût amer des choses *déjà vues*: normes imposées par la violence, ratissages, arrestations arbitraires, justice expéditive, exécutions sommaires, images diffusées sous contrôle, censure, propagande médiatique. Les islamistes eux-mêmes se sont accaparés la rhétorique de guerre du FLN pour légitimer leur terrorisme et leurs autres pratiques violentes ou meurtrières et pour assigner aux femmes des rôles qu'eux seuls peuvent définir. Les discours à l'œuvre, à propos des Algériennes, ont, quels qu'en soient les interlocuteurs, des relents âpres des choses *déjà entendues*.

Interroger cette période a d'autres pertinences, les expériences des femmes algériennes méritant réflexion, notamment de la part d'autres femmes de par le monde qui vivent une situation analogue à la post-indépendance en Algérie. C'est le cas des Palestiniennes. Il existe donc un

Printemps 1996

devoir de mémoire pour que les mêmes dénis des droits des femmes soient évités... Cependant, la priorité donnée à la mise en place d'un Etat palestinien occulte le débat sur les rapports hommes-femmes. L'importante question par exemple des statuts personnels — ceux en vigueur étant confessionnalisés¹ confortent toutes les inégalités — ne semble pas devoir être mise à l'ordre du jour par l'Autorité palestinienne. Le sort réservé aux Algériennes après la guerre d'Indépendance semble guetter les Palestiniennes.

Les femmes ont subi la torture

De nombreuses Algériennes ont subi la torture de l'occupant. Le témoignage de Djamila Boupacha continue, plus de trente ans après, à nourrir les cauchemars de celles qui connurent cette époque où le gouvernement français fermait les yeux sur les exactions commises en Algérie par l'armée et l'administration coloniale.

Souvenons-nous. "*(...) dans la nuit du 10 au 11 février 1960, des gardes mobiles, des harkis et des inspecteurs de police, une cinquantaine environ, descendaient des jeeps et camions militaires (...) et se présentaient au domicile de mes parents (...). Sur place, et avant même d'être emmenée, j'étais sauvagement battue (...). Au centre de tri (...), je reçus de nouveau de terribles coups qui me faisaient vaciller et tomber à terre. C'est alors que les militaires, dont un capitaine parachutiste, m'écrasèrent les côtes de leurs talons (...). Après quatre ou cinq jours, je fus transférée (...) pour connaître le "second degré". J'appris alors ce que cela signifiait: tortures à l'électricité d'abord (les électrodes placées au bout des seins ne tenant pas, un des tortionnaires les colla sur ma peau avec du papier collant "scotch"), on me brûla de la même manière aux jambes, à l'aîne, au sexe, sur le visage. La torture électrique alternait avec les brûlures de cigarettes, les coups de poing et le supplice de la baignoire (...). Après quelques jours, on m'administra le supplice de la bouteille, c'est la plus atroce des souffrances. Après m'avoir attachée dans une position spéciale, on m'enfonça dans le vagin le goulot d'une bouteille. Je hurlai et perdis connaissance (...).²"*

Pas moins de sept prisons, en Algérie même (il y a aussi les prisons de France), reçoivent les femmes algériennes, compte non tenu des camps. Dans ces derniers, la situation y est d'autant plus confuse qu'il n'y a pas de textes officiels les régissant bien qu'ils soient fort nombreux³. Certains parmi eux n'ont même pas d'existence légale; n'importe quel abus peut y être commis et dans nombre de camps s'est pratiquée couramment la torture. D'autres camps, destinés plus à la paysannerie, consistent en un terrain vague, entouré de fils électrifiés, à ciel ouvert, y compris en plein hiver, où sont regroupés les gens, les deux sexes confondus, piétinant dans la boue et dans leurs excréments, torturés "au faciès" (quelqu'un est pris au hasard et entraîné dans les baraquements pour y "subir la question"), en attendant de connaître le sort qui lui est réservé⁴ (libération, rétention en otage, transfert, liquidation pure et simple, etc).

L'emprisonnement, en plus de sa fonction de mise à l'écart, vise à dépersonnaliser. *"Dès sa condamnation, la détenue est obligée de revêtir la tenue délivrée par la prison (...) Tous ses objets personnels lui sont retirés: papiers, photos, montre, nécessaire de toilette, etc. (...) le système pénitenciaire essaie de couper intellectuellement du monde vivant: pas de livres, pas de journaux, pas de postes de radio (...)"*. Mêlées aux prisonnières de "droit commun" (y compris d'origine européenne, ce qui n'est pas anodin), les militantes algériennes subissent des brimades, affrontent l'arbitraire de l'administration pénitenciaire, sont soumises au travail obligatoire ⁵.

Or, les Algériennes, à cause même de la place qui est la leur dans cette société paysanne colonisée, sont encore moins préparées que d'autres à la prison, hormis quelques exceptions, comme Gaby, ancienne résistante,⁶ arrêtée, torturée et emprisonnée pendant la Seconde Guerre mondiale et de nouveau arrêtée, torturée et emprisonnée pendant la guerre d'Algérie. Elles apprendront néanmoins. Leur inexpérience de l'embrigadement politique fera leur originalité. Tous les témoignages concordent pour noter que, contrairement aux hommes en prison, fortement structurés avec une hiérarchie autoritaire, les femmes emprisonnées pratiquent une démocratie consensuelle, marquée par le refus de désigner parmi elles des "chefs". Aux rapports de pouvoir, elles privilégient l'expression créatrice — la poésie particulièrement — qui ose dire la douleur du moment et l'espérance du futur. N'est-ce pas aussi parce que ces femmes algériennes surent créer des solidarités que les opinions publiques finiront par compatir à leur sort avant de les sacrer "héroïnes" du fait de leur courage et de leur audace? Il suffit de se souvenir de l'admiration provoquée par les six évadées de la prison de la Roquette à Paris. Le FLN de l'époque sut quant à lui exploiter le capital-sympathie et l'image progressiste que les Algériennes, militant aussi bien en Algérie qu'en France, contribuèrent à forger⁷. Il n'aura pas le même empressement quand il s'agira d'associer ces militantes à la prise de décision.

Ces mères-courage, ces sœurs-courage, connaîtront l'indicible horreur de la peine de mort ⁸ tant parmi elles que parmi leurs compatriotes, indicible douleur à laquelle tous leurs sens participeront. Ainsi, à la prison d'Alger, le quartier des femmes était situé au rez-de-chaussée, au même niveau que la cour où étaient guillotines les militants condamnés à mort. *"Il arrive que des militantes tenues en éveil par l'angoisse d'une exécution possible entendent le grincement du lourd portail qui s'ouvre pour laisser entrer le camion"* ⁹ (qui ramène la guillotine transférée de prison en prison¹⁰). *"Les exécutions n'étaient jamais annoncées; aussi, toutes les nuits, les prisonnières vivaient dans la hantise d'entendre l'appel insoutenable du frère emmené à la mort"* (...). Zohra Drif ¹¹ se souvient que *"jusqu'à la fin les cris du quartier des femmes, le plus proche du lieu du sacrifice, accompagnent nos frères qui vont à la mort et à leur propre enterrement (...) Nous voulons leur donner, jusqu'à la fin, le monde de la lucidité, le monde de la fraternité"*. D'autres témoins se rappellent que *"aussitôt après, le hall se remplissait de CRS avec leurs matraques..."*. *"Après les exécutions, traumatisées, les militantes entendaient le bruit des*

*seaux d'eau qui étaient déversés et le raclement des balais qui faisaient disparaître le sang répandu. Parfois aussi, elles percevaient les chocs des montants en bois de la guillotine qui était démontée et emmenée pour être utilisée à Constantine ou à Oran*¹². La génération suivante de jeunes filles, notamment celles vivant au sein de familles nationalistes, à peine adolescentes au moment de l'Indépendance, reprendra à son compte cette charge émotionnelle qui, encombrant les mémoires, justifiera leur adhésion à "*la priorité de la construction du pays*". Le "*courage exemplaire des Algériennes*" deviendra une formule toute faite, un slogan pour masquer la mise au pas des femmes. Les militants ne verront aucune contradiction à flatter en même temps leur courage pendant la guerre et à leur réserver un sort domestique à peine amélioré.

Le traumatisme du 8 mai 1945

Il faut dire que les femmes algériennes n'avaient guère eu l'occasion de se forger une conscience féministe et leurs éventuelles aspirations à plus d'égalité étaient contrées par les conditions de vie misérables que leur réservait le colonialisme¹³. Toutefois, bien que la mémoire collective féminine ait accumulé les malheurs, reste une douleur collective dont il faudra encore se charger; c'est pour cela aussi que de nombreuses femmes seront de farouches partisans de la lutte armée. Dans l'est du pays, particulièrement dans la région de Sétif, les événements du 8 mai 1945¹⁴ vont forger un sentiment de révolte qui ne demandera qu'à se canaliser.

La répression est menée et les massacres commis le jour-même de la manifestation¹⁵. Cela ne semble pas suffire à la majorité de la population européenne qui reste avide de vengeance. Huit jours durant, alors que le couvre-feu était imposé dans les agglomérations urbaines du Sétifois, l'armée et des milices de colons se répandirent dans les campagnes environnantes. L'histoire écrite n'a pas voulu retenir tout ce qui s'est passé pendant une semaine, mais la transmission orale s'est perpétuée et a conservé vivante la mémoire des viols comme des éventrations, des enfumades de maison complétées par les incendies de villages. Aux massacres du 8 mai 1945 succédèrent de terribles épidémies pendant l'été et une famine durant l'hiver et le printemps suivants qui ne préoccupèrent guère l'administration coloniale.

Ce fut cette année-là aussi que le drapeau algérien, brandi lors des manifestations, deviendra l'emblème connu de toutes, y compris de celles habitant les montagnes les plus éloignées: pas une femme qui ne saura assembler le vert et le blanc surmontés du rouge du croissant et de l'étoile.

Il faut s'imprégner de ces événements¹⁶ pour pouvoir comprendre la rapide adhésion de beaucoup d'Algériennes à l'insurrection armée. Elles sortiront modifiées de la lutte de Libération, leur "je" émergeant, ce qui sera insupportable aux nouveaux potentats. Craignant des revendications, ils s'empresseront de reléguer le féminin hors des sphères du pouvoir décisionnel. Ces nouveaux maîtres, se substituant à l'autorité masculine

familiale, combattront toute velléité d'indépendance chez les Algériennes tout en exaltant dans leurs discours officiels le rôle des femmes dans la guerre. Avec la Révolution algérienne sera "ouverte la voie au trucage progressiste." ¹⁷

Dès le début de la guerre, des Algériennes, y compris des non-musulmanes, s'engagent dans la guerre de Libération. Les autres femmes n'ignorent pas pour autant ce qui se passe. S'il existe effectivement une frontière entre l'espace privé et l'espace public, si les normes qui prévalent sont rigides, ces espaces différenciés ne sont pas aussi étanches que certains l'ont pensé; les hommes ramènent les informations extérieures, les réunions de militants sont certes clandestines, mais les murs ne sont pas suffisamment épais pour assourdir les discussions masculines: les femmes savent entendre et forger leurs propres conclusions.

La rumeur d'une présence féminine dans les maquis atteint très vite les femmes des familles engagées dans la lutte de Libération nationale; elles en parlent à demi-mot à l'entourage. Des légendes se construisent sur la métamorphose opérée tant par les militantes que les militants (dans l'imaginaire, l'égalité est totale) qui les rend invisibles le jour. A partir de 1955, des militantes arrêtées sont signalées dans les journaux. Dès l'année suivante, l'arrestation de jeunes maquisardes surprend l'opinion européenne. Les radios diffusent ces nouvelles. Les femmes à la maison captent les stations de l'Algérie combattante. Les transistors, nombreux en ville mais aussi dans les régions d'émigration (les expatriés travaillant en France en ramènent) popularisent la lutte pour l'Indépendance et contribuent à donner du sens à l'idée de nation algérienne. Les solidarités se déclinent de moins en moins familialement, localement, régionalement mais à l'échelle du pays. La répression massive, menée aussi bien par les forces de police que par l'armée, conforte les convictions. La preuve en sera faite lors des manifestations urbaines de 1960 dans lesquelles les femmes sont présentes massivement. L'illustration en sera donnée aussi par l'offre spontanée, à la Caisse de solidarité nationale créée au moment de l'Indépendance, de leurs bijoux, seul pécule dont les femmes peuvent disposer librement et qui résulte de la thésaurisation de plusieurs générations féminines. Ces bijoux seront détournés de leur but. Mais le propos aujourd'hui n'est pas de dissenter sur cette escroquerie organisée.

Il est certain qu'elles ne sont pas nombreuses celles qui vont rompre totalement avec le cocon familial (les hommes non plus, d'ailleurs). En même temps, il est indéniable que l'engagement des Algériennes dans la lutte armée est précoce. Dès novembre-décembre 1954, les femmes constituent 5% des combattants: 49 femmes seront recensées parmi les 1010 premiers combattants. Le plus souvent, c'est le milieu familial dans lequel évolue la femme qui est la source de son engagement. Plus tard, ce seront les grèves déclenchées à la suite d'un mot d'ordre du F.L.N. qui amèneront de nouvelles recrues au maquis. La participation des Algériennes se fait dans l'action, sans directives particulières des instances de commandement. Ce sera plutôt un élan spontané qui apportera aux maquis des compétences utiles (notamment médicales) et aux réseaux urbains de nouvelles recrues. Cet engagement féminin aux côtés des

hommes trouvera immédiatement un écho favorable auprès d'autres femmes qui s'identifient à ces héroïnes et très vite composent de véritables chansons de gestes¹⁸. Les combattants quant à eux sont plus dubitatifs.

Un rôle irremplaçable

Plus tard, dans les hameaux paysans vidés de la présence masculine (émigrés, maquisards, emprisonnés, exilés, disparus, morts...), ce sont les femmes qui se chargent des cultures et des récoltes, qui assument la logistique des maquis. Elles sont guides, font le guet pendant les réunions et le sommeil des militants, cachent les familles des maquisards recherchés. Elles tissent les habits de camouflage et de protection contre le froid (*cachabiates*), raccomodent des uniformes, fabriquent des gourdes individuelles, des sacs pour transporter plus facilement les provisions. Elles sont *moussabilates* (les sacrifiées), agents de liaison, transportent les armes légères, creusent des caches. Parce que leur action est celle du quotidien, elles sont banalisées, invisibles. Quand elles tombent, victimes de la répression, elles ne sont pas décomptées comme militantes. Pourtant, leur rôle fut irremplaçable pour éviter l'asphyxie totale de certains maquis.

Dans les villes, elles assument les tâches qui facilitent le travail militant par la collecte d'argent, de médicaments; comme leurs compatriotes paysannes, elles sont agents de liaison, transportent et cachent les armes, étoffent les réseaux du terrorisme urbain. Mais elles sont aussi *fidayate* (commettent des attentats). Sans le concours des femmes, les réseaux FLN urbains n'auraient pas eu autant d'efficacité. Elles furent héroïques, transportant de la nitroglycérine de toits en toits, se grimant pour infiltrer les lieux réservés aux Européens; domestiques, elles mirent à profit leurs fonctions; prostituées, elles transmirent l'information recueillie concernant les descentes de police et les mouvements de militaires qu'elles avaient pu entendre...

Les Algériennes s'engagèrent également dans l'immigration¹⁹, même si le FLN les exclut de la participation aux décisions. Elles agirent pour des tâches ponctuelles, sur ordre ou pour faciliter l'action menée par un proche. Elles cachent des militants, les accompagnent quand il est nécessaire de les rendre plus discrets. Elles recherchent de l'information, elles popularisent les buts de la lutte de Libération... Combien de femmes anonymes, aujourd'hui oubliées!

Il reste cependant difficile, aujourd'hui encore, d'évaluer très précisément l'ampleur de la participation des Algériennes, et donc de mesurer l'effort de guerre qu'elles ont supporté. Certes, du moins en théorie, les militants, comme les militants, ont été recensés après l'Indépendance. Toutefois, nombre de militant(e)s n'ont pas réagi à la campagne de recensement lancée par le ministère des Anciens Moudjahidine. Des raisons variées peuvent expliquer ce phénomène de sous-enregistrement. D'abord, la période relativement courte pendant laquelle les registres d'inscription furent ouverts. Puis, les décès au

combat, les disparitions de *fidayine*, de *moussebiline* qui n'ont pas été enregistrés. Ensuite, la complexité et la lourdeur des dossiers à établir pour les militants civils (*moussebiline*, guides, collecteurs de fonds), les blessures de la guerre à panser, une indifférence même pour la chose écrite. Enfin, une certaine forme de pudeur, d'humilité — "Je n'ai fait que ce que mon honneur exigeait" — a commandé le silence. J'en connais certain(e)s qui depuis le regrettent, parce qu'ils se sont rendus compte que l'attestation d'immatriculation permettait d'accéder à quelques privilèges: logement, allocations pour les études des enfants, emplois publics, etc.

Si on se fie aux chiffres des autorités algériennes, près de 11 000 Algériennes ont été des militantes actives²⁰. Elles constitueraient ainsi un peu plus de 3,25% du total des militants (336 750 militants recensés dont 10 950 sont des femmes), 82% d'entre elles étant des militantes civiles. Plus de 14% des militantes recensées ont été emprisonnées; toutefois, ce sont les *fidayate* qui ont payé un lourd tribut: plus de la moitié d'entre elles (50,8%) ont été détenues pour des peines de trois ans et plus, sans compter les six qui furent condamnées à mort avant de voir leur peine commuée. L'âge ne fut pas un facteur atténuant puisque 92 emprisonnées étaient âgées de 14 à 16 ans et les deux doyennes dépassaient les 70 ans. Quant aux décès, le plus grand nombre a été constaté chez les jeunes maquisardes: une sur deux a été tuée pendant la guerre.

Les femmes de 30 ans et au-delà sont majoritaires. Elles représentent 59% des militantes recensées. Le taux de participation le plus élevé concerne les 30/50 ans, qui constituent environ 47% des militantes recensées, alors que leur tranche d'âge comprend seulement 32% de la population féminine totale. Par contre, des distinctions significatives entre les citadines et les rurales ne sont pas repérables au vu de nos connaissances actuelles: elles représentent respectivement 22% et 78% des militantes recensées, ce qui correspond approximativement à la répartition de la population entre urbains et ruraux. Il faudrait affiner les analyses afin de tenir compte des spécificités locales, des périodes de la guerre. On peut néanmoins penser que la nature même de cette guerre en caractérise les protagonistes permanents²¹. En effet, la volonté de venir à bout des maquis amène au déploiement quotidien des forces militaires, tant celles cantonnées dans les environs que les troupes spécialisées hélicoptérées, dans les montagnes et les campagnes. De surcroît, les Européens vivent dans les villes, celles-ci ne peuvent donc être ni rasées ni déplacées comme cela se produit pour les hameaux paysans. Les femmes rurales sont ainsi confrontées à une violence répétitive, quotidienne. Les déplacements *manu militari* des familles sont nombreux; des centaines de villages sont décrétés zone interdite: femmes et enfants sont parqués dans des villages de regroupement d'où, pour certains, on ne peut sortir qu'avec un laissez-passer.

Parallèlement, une véritable guerre psychologique est menée à l'intention des femmes. Elaborée généralement par les SAS locales²², elle alterne "la carotte et le bâton":

- Une campagne de séduction qui insiste sur les avantages qu'il y a à se désolidariser du FLN²³. L'Algérienne qui avait été exclue de la vie

politique²⁴, est sollicitée pour voter. Une loi dite de Sid Cara (1959) rénove le statut personnel pour le rendre plus favorable aux femmes²⁵. Des écoles sont ouvertes à proximité des villages où enseignent des appelés du contingent (perçus moins négativement que les légionnaires, les parachutistes, les harkis, de triste réputation); la scolarisation des filles y est fortement incitée. Des unités de soins itinérantes sont organisées: des médecins consultants, des infirmières et des assistantes sociales dispensent des cours d'hygiène, distribuent des aliments... En France même, les familles algériennes font l'objet d'une sollicitude étonnante (ce qui ne fera pas disparaître la répression policière); les femmes en sont la cible: un Fonds d'action sociale est mis en place pour les seuls Algériens (le F.A.S.), des associations caritatives interviennent auprès des familles, mettent en place une alphabétisation pour les femmes, des assistantes sociales scolaires aident à améliorer le quotidien...

La carotte et le bâton

• Conjointement, la répression menée par des unités spécialisées s'accentue: maisons et vergers dynamités, moissons sur pieds brûlées, silos éventrés, céréales arrosées de pétrole, volailles, maigres troupeaux et animaux de bât décimés (par les bombardements les pilonnant en représailles "*ça ne sera pas pour le FLN*", "*ça vous apprendra*", etc). Le pillage est courant: bijoux sont arrachés et emportés, tapis accaparés, vêtements détruits, jusqu'aux modestes friandises réservées aux enfants: bonbons de quat'sous, poignées de figues sèches ou de dattes qui sont volées... Quant aux humiliations gratuites, elles sont innombrables: foulards arrachés, femmes photographiées les cheveux hirsutes et parfois même dénattés de force, moqueries et insultes qui s'échangent "regarde-moi ce singe", visages brutalement relevés, coups de crosse, coups de pieds atteignant les femmes, les enfants, aux cris de "graines de *fellagha*"²⁶, femmes obligées de regarder les hommes de la famille qu'on dénude... viols immondes des corps et des psychés.

Ces femmes, meurtries pendant toute la durée de la guerre, ont fait preuve d'un courage et d'une abnégation incontestables, ce qui n'empêcha pas plus tard la confiscation de leurs droits: les pouvoirs qui se mettent en place après l'indépendance sont frappés d'amnésie collective. La mémoire féminine, elle, n'a pas oublié. Chez beaucoup de femmes, cette mémoire continue à se transmettre de mères en filles, elle finira bien par dissiper les malentendus. Les femmes qui avaient eu un champ d'initiatives élargi pendant la guerre de Libération s'attendaient à être émancipées et à réaliser leurs aspirations grâce à l'Indépendance. Elles n'avaient pas réalisé que la guerre avait été menée par des hommes fortement imprégnés des valeurs paysannes propres au patriarcat méditerranéen. Les plus instruites auraient dû décrypter les indications que leur fournissaient nombre de responsables. Les témoignages ne manquent pas. Gisèle Halimi se souvient "qu'en 1961 les avocats des détenues avaient obtenu que Zohra Drif, Djamila Boupacha et les autres filles alors en prison rencontrent à

Fresnes Ben Bella et Khider. Ils ont parlé de la situation politique, de la lutte en cours, des perspectives d'avenir. A ce moment, Djamila a dit: "*Et nous les femmes? Nous sommes différentes maintenant, notre condition devra changer...*", Ben Bella les a rabrouées et Khider lança la réplique suivante: "*Vous, après la libération, eh bien, il faudra retourner au couscous*"²⁷.

Après l'Indépendance, "*on a fait comme si l'ordre moral avait commencé en 1962. Il a régné au départ (...). Quelques-unes d'entre elles (les militantes) ont été exécutées pour avoir eu des rapports sexuels (...). En Kabylie en 1957, on a fait passer des visites médicales à des filles pour savoir si elles étaient vierges*"²⁸.

Le problème c'est que la participation (l'utilisation?) des Algériennes n'a été envisagée par le FLN que comme moyen supplémentaire, la présence des femmes restant subordonnée à la réalisation de quelques tâches qui leur sont désignées. La femme est exclue au niveau politique et n'est pas reconnue explicitement et dans les faits comme force capable d'adhérer à l'idéal d'indépendance. Même quand elle est évoquée dans des textes, l'Algérienne est perçue au mieux comme une auxiliaire quand ce n'est comme un enjeu/récompense: lors du Congrès de la Soummam tenu en août 1956, la femme algérienne n'est nommée que pour mieux exalter la virilité du maquisard.

On ne peut plus continuer à éluder aujourd'hui la question de savoir pourquoi le FLN n'a pas voulu accueillir les femmes dans les unités combattantes ou même dans les unités d'intendance, de même qu'il ne les a pas voulues dans les états-majors. On ne peut plus refuser de s'interroger sur la détermination du taux de participation des femmes: de 5% dès 1954 il ne sera que de 3% en 1962, alors même que l'adhésion des femmes à la cause s'est amplifiée et que les témoignages abondent pour confirmer leur engagement. Pourquoi aucune d'entre elles n'a été associée aux instances de décisions²⁹ ni pendant, ni après la guerre?

Mohamed Harbi propose quelques éléments d'explication quand il affirme que³⁰ "*celles qui ont eu le moins de problèmes au maquis sont les femmes traditionnelles auxquelles il était dévolu de faire la popote, de coudre les habits, de faire en définitive un travail de type ménager (...). Les filles qui avaient des aspirations politiques ou qui désiraient l'égalité avec les hommes avaient beaucoup plus de difficultés, elles étaient assez isolées. On considérait leur comportement, leur volonté d'égalité comme une manifestation de mœurs légères. C'est pour cette raison que, fin 1957/début 1958, la majorité des filles a été reconduites à l'extérieur ou plus simplement placées dans des douars pour servir d'assistantes sociales (...). On les a dispersées (...). Elles ont été ou se sont mariées avec des soldats et des officiers de l'ALN (...)*"³¹.

A sa façon, un président d'un comité de quartier de la banlieue algéroise (mis en place après l'Indépendance) traduira ainsi le point de vue masculin dominant; à l'étonnement exprimé par une journaliste de l'absence de femmes militantes dans ce comité, il sera répondu: "Pendant la guerre, nous avons travaillé entre hommes; nous formions des groupes d'hommes valeureux, nous nous entendions très bien sans les femmes: il

n'y a pas de raison de changer; ici, nous continuons comme avant"³².

Le FLN de guerre a évacué le débat autour des relations hommes-femmes (pouvait-il faire autrement? Le mouvement féministe en Europe même ne prendra son essor qu'à la fin des années 60). Cependant, la guerre de Libération a radicalement modifié la perception que les femmes avaient d'elles-mêmes. Dorénavant, les Algériennes ne se penseront plus comme un maillon de la chaîne agnatique. Certes, la confusion entre adhésion à une lutte et place politique effectivement occupée perdure; néanmoins la personnalité féminine est sortie fortifiée de la guerre. La femme-individu: maquisarde, ravitailleuse, enseignante, infirmière, poète... investit l'imaginaire féminin qui ne se contente plus des anciens rôles. L'être humain féminin peut être vécu en dehors de la fonction reproductrice, du travail domestique, des activités agricoles. L'engagement individuel de militantes, la prise en charge par les femmes de nombreuses tâches matérielles, la rencontre avec des univers féminins différents (prisons, camps, villages de regroupement), ébranlent durablement l'autorité des hommes de la famille.

Des aspirations inédites vont s'exprimer parfois douloureusement: il ne faut pas oublier la vague de suicides de femmes, particulièrement des jeunes filles refusant le mariage forcé, des années soixante. Sous ces poussées contestataires, quelques pratiques sociales se modifient: l'âge très bas du mariage s'élève durant la période coloniale³³. De jeunes paysannes obtiennent le droit d'obtenir une photo de celui qui les demande en mariage et peuvent même, le cas échéant, refuser. Une demande de scolarisation des filles rurales se fait jour. Les citadines obtiennent d'être scolarisées plus longtemps. La notion de couple se renforce et s'oppose aux stratagèmes matrimoniaux des alliances familiales. Pendant la guerre, la rencontre avec l'univers masculin modifie la perception que les femmes ont des hommes: des héros, pourquoi pas, mais alors avec des pieds d'argile.

Aujourd'hui, une conclusion s'impose: si le regard masculin porté sur les femmes ne s'est pas réellement modifié à travers la guerre de Libération, les femmes quant à elles ont intériorisé d'autres conceptions du féminin et du masculin, en rupture avec l'ordre ancien. Elles sauront bien un jour concrétiser, au moins pour partie, leurs ambitions propres. En tant qu'Algérienne, c'est ce que je nous souhaite. Notre cheminement vers la citoyenneté doit être irréversible. Il s'inscrit dans le sens de notre histoire. Nous sommes condamnées, au-delà des convictions que nous avons, à porter des valeurs de démocratie si nous voulons réaliser nos propres aspirations.

Saïda Rahal-Sidhoum

¹ Il faut savoir que les statuts personnels, régissant l'Etat et la capacité des personnes, en vigueur pour les Palestinie(n)n(e)s, tant ceux régis par l'Etat d'Israël que ceux des territoires est un statut personnel confessionnalisateur.

² *Djamila Boupacha*, par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi, Ed. Gallimard, Paris, pp 217-218, extrait de la plainte déposée par Djamila Boupacha.

³ On a recensé 55 noms de camps où des femmes furent parquées.

⁴ Par exemple le camp de Aïn el Arous (à côté de Bougâa, dans la wilaya de Sétif) qui était administré par une SAS avait, à juste titre, une réputation terrible: je me souviens de mon père revenant de cet enfer après "seulement" un séjour d'une semaine, pendant l'hiver 1958-1959 ; il avait perdu tous ses repères et était en pleine confusion mentale. On peut pressentir ce que ressentaient des femmes qui ne pouvaient que vivre plus douloureusement la promiscuité (nous sommes en Méditerranée rurale), compte non tenu des violences spécifiques et des viols qu'elles pouvaient subir.

⁵ Les travaux les plus pénibles sont réservés en prison aux femmes de confession musulmane: travail de l'alfa par exemple dans les cours humides pendant que les Européennes sont en ateliers pour des travaux de couture. Ce n'est qu'après de nombreuses luttes, dont des grèves de la faim, que les militantes obtiendront, à partir de 1959, un statut intermédiaire leur permettant d'être regroupées entre elles.

⁶ Citée par Djamila Amrane dans son livre *Les Femmes algériennes dans la guerre*, Ed. Plon, Paris.

⁷ Des livres, des chants, des films sont consacrés à ces *fidayate* qui popularisent la lutte algérienne pour l'Indépendance.

⁸ Djohar Akrouf, Baya Hocine, Djamila Bouazza, Djamila Bouhired, Jacqueline Guerroudj, Zahia Kherfallah.

⁹ Djamila Amrane, op. cité, p. 157.

¹⁰ Les premières exécutions de condamnés à mort ont eu lieu le 19 juin 1956. Du 19 juin 1956 au 10 janvier 1958, 104 détenus politiques algériens ont été guillotins. Les exécutions vont continuer au même rythme même si à partir de juillet 1958, les condamnés seront fusillés (cf la presse de l'époque)

¹¹ Djamila Amrane, op. cité p. 159.

¹² Djamila Amrane, idem.

¹³ Plus de 3 millions d'hectares avaient été confisqués aux Algériens dès les premières décennies de la colonisation (1830-1962) pour être octroyés aux Européens.

¹⁴ Une manifestation pacifique est réprimée féroce et entraîne la mort de dizaines de milliers de personnes, sans compter celles qui furent emprisonnées

¹⁵ Pour connaître des témoignages de femmes, lire en particulier Djamila Amrane, op. cité, pp 49 et suivantes.

¹⁶ Des associations de femmes, se créèrent après le 8 mai 1945, à travers le pays, pour venir en aide aux familles victimes de ces événements.

¹⁷ Mohamed Harbi, *Les femmes dans la révolution algérienne*, interview réalisée par Christiane Dufrancatel, Revue *Révoltes logiques* n° 11, 1980 (épuisé mais disponible à la Bibliothèque Nationale à Paris)

¹⁸ Il faut savoir que traditionnellement, (en plus des berceuses et des chants rituels), les femmes chantent en se lamentant sur le sort des femmes, les amours illicites... La guerre de Libération va provoquer une véritable rupture: les femmes se chanteront, glorifieront les personnages féminins, demanderont aux héroïnes de lutter pour toutes les Algériennes.

¹⁹ L'Algérie d'aujourd'hui n'aime pas trop se souvenir du rôle de l'immigration qui contribua largement (pour ne pas dire quasi totalement) à financer le FLN au point où celui-ci finit avec un "trésor de guerre" qui "s'envola" après 1962 sans que l'on sache au bénéfice de qui, même si des rumeurs ont circulé.

²⁰ La quasi totalité des chiffres cités sont extraits de l'ouvrage de Djamila AMRANE, op. cité, qui en présente d'autres et en publie les sources. Je ne peux donc que fortement recommander sa lecture.

²¹ Plus de 80% des Algériens sont des ruraux.

²² SAS: Services de l'armée spécialisés, dont les officiers sont censés connaître la langue locale et les "coutumes".

²³ C'est ainsi que se sont fait piéger des *mechtas* entières dont les hommes se sont retrouvés enrôlés comme harkis s'en trop s'en rendre compte et finirent par se couler dans la fonction de collaborateurs, pour des raisons de survie alimentaire très souvent (les harkis d'intention s'engageaient à titre individuel, pour des raisons variées, y compris de vendetta. Quand c'est un hameau entier qui est concerné, c'est plutôt le résultat du travail psychologique mené par les autorités militaires françaises).

²⁴ Le nouveau statut de l'Algérie promulgué en 1947 prévoit que "les femmes d'origine musulmane jouissent du droit de vote. Une décision de l'Assemblée algérienne fixera les modalités de l'exercice de ce droit de vote" ; ce sera fait en... 1958, en pleine guerre d'Algérie.

²⁵ Jusque-là le droit colonial a conforté l'infériorité juridique des femmes par la mise en place d'un code de statut personnel (que le F.L.N. reprendra à son compte !) qui innovait au point où un certain Monsieur Le Chatelier notera dans *la Revue du Monde Musulman*, de septembre-décembre 1910 que: "En 80 ans, nous (la France) y (en Algérie) avons fabriqué un Islam unique au monde, (...) avec des mosquées administratives, des dévôts recensés, des cadis fonctionnaires, (...), et maintenant un code nouveau modèle, produit bâtard du droit musulman et de jurisprudence française".

²⁶ Littéralement "bûcherons", terme employé par dérision par les Européens pour ne pas prononcer le mot de "résistant" ou ses équivalents.

²⁷ *Le Nouvel Observateur* n° 713, Paris juillet 1973, cité par Ahlem Mosteghanami, *Femmes et Ecritures*, L'Harmattan Paris 1975.

²⁸ Mohamed Harbi, interview citée.

²⁹ En 1963, seulement deux femmes seront députées parmi 138 élus in *Revue Maghreb* n° 39, La Documentation Française Paris 1970: *Les femmes et la vie politique en Algérie*.

³⁰ Interview citée.

³¹ Cette information est indirectement recoupée par Djamila Amrane quand recensant 47 militantes mariées, pendant ou après la guerre, elle constate que 38 l'ont été avec des militants.

³² Témoignage de Fadila M'Rabet, *La femme algérienne*, Paris Maspéro 1965, p. 17

³³ En 1954, étaient dénombrées 2 713 fillettes entre 12 et 14 ans mariées, 334 déjà veuves et 101 divorcées. 36,5% des filles de 15-19 ans sont mariées et 76% de celles âgées de 20 à 24 ans.